



***Après le « mini Coyote by Traqueur »,
Chrysler, Jeep et Dodge référencent
la gamme « après-vol »***

Saint-Cloud, le 20 juillet 2009

Le Groupe Traqueur, leader français de l'après-vol et acteur majeur de l'intelligence embarquée, annonce le référencement de sa gamme « après-vol » par les constructeurs automobiles Chrysler, Jeep et Dodge.

Moins d'un mois après avoir référencé le « mini Coyote by Traqueur », Chrysler, Jeep et Dodge intègrent la gamme « après-vol » du Groupe Traqueur.

Constitué d'une centaine de points de distribution dont 50% sont multimarques avec Mercedes, le réseau Chrysler, Jeep et Dodge va désormais proposer à ses clients des systèmes Traqueur Spot et Link.

Ce sont désormais 23 constructeurs automobiles qui proposent les produits de la gamme Après-vol Traqueur.

Prochain Rendez-vous

- Publication du CA le 31 juillet après la bourse

Le Groupe TRAQUEUR :

Leader français de la détection et de la récupération de véhicules volés, acteur majeur de la télématique embarquée et expert en prévention du risque routier, le Groupe Traqueur est le seul opérateur français à proposer un ensemble de solutions associant les technologies radio VHF, satellitaire GPS et GSM. Ces solutions sont destinées aux particuliers et aux entreprises.

Le Groupe Traqueur bénéficie d'une infrastructure technique propriétaire bâtie depuis 2002 et de deux licences hertziennes ARCEP ; il est par ailleurs référencé auprès des nombreux constructeurs auto et BTP et a noué des partenariats avec de nombreux assureurs, courtiers et assistants (GAN, Groupama, MMA, NOVELIA, THEOREME, SOLLY AZAR, Mondial Assistance, AXA...).

Traqueur intervient en partenariat actif avec les forces de l'ordre depuis 2001.

Traqueur est labellisée « Entreprise Innovante » auprès d'Oséo Anvar. Le Groupe Traqueur est coté sur Alternext Paris de NYSE Euronext depuis le 12 avril 2007 par cotation directe (Code ISIN : FR0004043487, Code Mnémo : ALTRA) et a réalisé en 2008 un chiffre d'affaires consolidé de 14,9 M€.

En 2007, Traqueur s'est vu décerner 5 Prix à l'occasion de la 7e édition du Palmarès Deloitte Technology Fast 50 qui distingue les sociétés high tech ayant connu le plus fort taux de croissance sur les cinq dernières années, dont le 1er Prix National / Prix NYSE Euronext National. Traqueur a à nouveau été lauréat au titre de l'édition 2008.

www.groupetraqueur.fr

Il est rappelé que :

- l'opération d'admission sur Alternext du Groupe Traqueur n'a pas donné lieu à un prospectus soumis au visa de l'Autorité des Marchés Financiers ;

- l'alinéa 3 de l'article 211-4 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers précise que : « [...] la diffusion, directe ou indirecte, dans le public des instruments financiers ainsi acquis ne peut être réalisée que dans les conditions prévues aux articles L. 411-1, L. 411-2, L. 412-1 et L. 621-8 à L. 621-8-3 du code monétaire et financier » ;

- l'Autorité des Marchés Financiers dans un communiqué de presse du 15 octobre 2007 a précisé les règles relatives aux placements privés sur Alternext.

Retrouvez tous les communiqués du Groupe Traqueur sur le site www.traqueur.fr
Rubrique « Investisseurs ».

VOS CONTACTS

GROUPE TRAQUEUR

Marc Verdet - Président du Directoire

Thierry Michaux - Directeur Général Adjoint

01.56.97.70.00 - investisseurs@traqueur.fr

Barbara Tron - Relations presse

01.56.97.70.21 - barbara.tron@traqueur.fr